



HAL
open science

Territoires archéologiques en réseaux : l'exemple des Alpes-de-Haute-Provence

Mathias Dupuis

► **To cite this version:**

Mathias Dupuis. Territoires archéologiques en réseaux : l'exemple des Alpes-de-Haute-Provence. Archéologie et réseaux en Méditerranée : Quatrièmes Entretiens de Peyresq, [8-10 juin 2010], Musées Méditerranée, pp.37-41, 2020, 978-2-9570905-0-1. halshs-02488624

HAL Id: halshs-02488624

<https://shs.hal.science/halshs-02488624>

Submitted on 20 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

TERRITOIRES ARCHÉOLOGIQUES EN RÉSEAUX : L'EXEMPLE DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE*

MATHIAS DUPUIS, CONSERVATEUR DU PATRIMOINE,
ANCIEN CHEF DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'ARCHÉOLOGIE
DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

La notion de « réseaux » renvoie à une thématique récurrente en archéologie : réseaux de peuplement, réseaux de pouvoirs ou réseaux de communication constituent des problématiques de travail pour de nombreux chercheurs et notamment ceux qui analysent les données produites par les archéologues au regard des grilles d'analyses fournies par la géographie¹. « Réseaux archéologiques » en revanche renvoie plutôt à une démarche d'historiographie assez délicate à mettre en œuvre à l'échelle d'un département, puisque ce cadre administratif ne recouvre que très partiellement la réalité des relations institutionnelles et interpersonnelles qui structurent la recherche en général et le monde de l'archéologie en particulier². La création et le développement d'un service départemental d'archéologie dans les Alpes-de-Haute-Provence donne toutefois une pertinence à cette échelle, qu'il est possible de resituer dans le contexte général de l'archéologie territoriale.

DU MUSÉE AU SERVICE ARCHÉOLOGIQUE

L'histoire du Service départemental d'archéologie des Alpes-de-Haute-Provence est liée à celle du musée de préhistoire des gorges du Verdon à Quinson. En effet, depuis sa genèse dans les années 1990 et dès son ouverture en avril 2001, l'activité scientifique a fait partie des missions assumées par le musée. Selon cette logique, au cours des dix premières années d'existence de la structure, des interventions archéologiques ont été réalisées par les agents du musée, dans le cadre de leur activité professionnelle. Ces opérations, qui portaient principalement sur le secteur des gorges du Verdon, étaient de deux natures : projets de prospections d'une part, portés par le Conseil général dans l'objectif d'accroître la connaissance archéologique de son territoire³; sauvetages urgents⁴, d'autre part, réalisés ponctuellement sur sollicitation du Service régional de l'archéologie lors de découvertes fortuites⁵.

Ces opérations de terrain concrétisaient l'implantation locale d'une structure culturelle et scientifique, à même d'intervenir dans un périmètre de proximité, en lien avec les services de l'État. La composante opérationnelle du musée s'appuyait elle-même sur une longue histoire de la recherche archéologique, amorcée avec les prospections et les fouilles menées dès les années 1950 préalablement à la construction des barrages hydroélectriques du Verdon⁶. Plus pragmatiquement, elle reposait à la fois sur l'expérience archéologique et la personnalité du directeur du musée,

Jean Gagnepain, en charge de la fouille de la grotte de la Baume Bonne à Quinson entre 1991 et 1997, ainsi que sur les qualifications des membres de l'équipe dont il s'était entouré dès la création du musée, autant médiateurs culturels qu'acteurs de la vie scientifique de la structure. La fréquence de ces interventions archéologiques, comme les liens tissés avec les acteurs institutionnels et scientifiques de la recherche régionale avaient contribué à donner au musée une assise solide dans le paysage archéologique des Alpes-de-Haute-Provence et plus spécifiquement dans la vallée du Verdon.

Bien que la place occupée par les musées dans la recherche archéologique demeure marginale en France⁷, le modèle développé au sein du musée de préhistoire des gorges du Verdon rejoignait ainsi l'idéal d'un musée archéologique à même d'intervenir aussi bien dans le champ de la recherche de terrain que dans celui de la gestion des collections et de la diffusion des connaissances⁸. Le choix de développer une compétence particulière dans le domaine de l'archéologie préventive a cependant impliqué des choix organisationnels différents, entraînant une séparation entre musée et service archéologique.

LE TOURNANT DE L'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE

La loi sur l'archéologie préventive de 2001, révisée en 2003, a donné une place nouvelle aux collectivités territoriales en inscrivant leur action dans un cadre législatif et réglementaire spécifique. Les collectivités territoriales peuvent intervenir à deux niveaux : la réalisation des diagnostics d'une part, qui demeure une mission de service public partagée entre ces dernières, lorsqu'elles décident de l'assumer, et l'Inrap (Institut national de recherches archéologiques préventives) ; la réalisation des fouilles préventives d'autre part, qui constitue un secteur d'activité concurrentiel également ouvert à des opérateurs privés.

Les lois de 2001-2003 ont largement bouleversé le paysage français de l'archéologie, entraînant une professionnalisation accrue et démultipliant les interventions préalables aux travaux d'aménagement du territoire. Tant et si bien que les crédits et les moyens accordés aux opérations préventives, financées par l'impôt et par les aménageurs eux-mêmes sont désormais sans communes mesures avec les fonds essentiellement publics qui permettent de financer l'archéologie dite « programmée ». Plusieurs collectivités territoriales ont ainsi choisi de développer leurs propres équipes d'archéologues, d'autant que ces mêmes collectivités territoriales sont fréquemment confrontées à la gestion des opérations d'archéologie préventive, en amont de projets d'aménagement qu'elles portent elles-mêmes (travaux routiers, zones d'aménagement concertées, constructions immobilières, etc.). En fonction des types de collectivités territoriales concernées, de leur histoire et compétences respectives, des choix très

différents ont été adoptés en matière d'archéologie. Certaines portaient cette activité archéologique dans leur ADN, comme par exemple la ville de Lyon où un atelier de fouilles archéologiques fût créé par Édouard Herriot dès 1933. D'autres, malgré leur investissement ancien dans le domaine, ont choisi de ne pas développer d'équipes spécifiquement consacrées à l'archéologie préventive, comme l'Isère (fouilles du site de Charavine) ou les Bouches-du-Rhône (musée départemental Arles antique).

On dénombre en 2018, 30 départements, 2 groupements de départements, 12 regroupements de communes et 22 communes disposant de services archéologiques agréés ou habilités. Ces différentes structures représentent un effectif d'environ 1000 agents et de nombreux autres archéologues continuent à être employés par des collectivités territoriales ne disposant pas nécessairement de services intervenant dans le champ préventif.

L'ARCHÉOLOGIE TERRITORIALE DANS LES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Le service départemental d'archéologie des Alpes-de-Haute-Provence a été officiellement créé en mars 2009. Il intervient depuis 2011 pour la réalisation des diagnostics et des fouilles préventives, pour les périodes de l'Antiquité, du Moyen Âge, des époques modernes et contemporaines⁹.

L'un des enjeux consistait à disposer d'une équipe fixe – désormais composée de 8 agents permanents, ponctuellement renforcés par des contractuels en fonction de l'activité – et basée dans le département. La pérennité de la recherche archéologique dans les Alpes-de-Haute-Provence a en effet longtemps souffert de l'éloignement géographique des chercheurs par rapport aux sites sur lesquelles ils œuvraient. De ce point de vue, l'option la plus pertinente consistait à reprendre la gestion du centre de conservation archéologique départemental de Riez, où est logée l'équipe depuis 2014 et qui abrite également les collections issues des fouilles réalisées dans le département. La gestion des locaux, propriété de l'État, et des collections qui y sont conservées – qui présentent souvent un statut juridique incertain – impliquent un travail en partenariat permanent avec le Service régional de l'archéologie, encadré par voie de convention.

La séparation entre le service départemental archéologique et le musée de préhistoire des gorges du Verdon n'empêche pas la poursuite de projets communs : certaines opérations archéologiques dans le Verdon sont ainsi conduites par des équipes qui intègrent des agents des deux structures, comme les prospections réalisées ces dernières années sur la commune de Moustiers-Sainte-Marie, autour du lac de Sainte-Croix ou, plus récemment, dans le grand canyon du Verdon¹⁰. La création du service a également permis de mettre en lien l'équipe archéologique avec le musée départemental de Salagon à Mane. La réalisation, au printemps 2017, d'un diagnostic archéologique, puis le pilotage d'une opération de récolement de la documentation et du mobilier issus des nombreuses fouilles conduites

sur ce site depuis les années 1980¹¹, permettent ainsi d'appuyer un travail de synthèse des données archéologiques, qui alimentera les futurs projets muséographiques de l'établissement.

Depuis 2016, l'animation des réseaux de l'archéologie départementale passe également par l'organisation des rencontres archéologiques, qui visent à favoriser les échanges entre les archéologues intervenant sur le département et ses marges, quelles que soient leurs institutions de rattachement (Inrap, CNRS/Université, opérateurs privés, acteurs associatifs), et le grand public. Bien que l'archéologie préventive, dont le volume reste relativement faible dans ce département rural, revienne quasi-exclusivement au service départemental d'archéologie, plusieurs autres acteurs interviennent toujours sur le territoire, notamment dans le cadre d'opérations archéologiques programmées.

D'autres types de projets structurants permettent de mettre les archéologues et la recherche en réseau, à partir d'un travail réalisé à l'échelle locale : le projet collectif de recherche consacré à l'ancien diocèse de Senez, amorcé en 2016, a ainsi offert l'opportunité de regrouper des chercheurs bénévoles et professionnels autour d'une volonté commune d'amplifier les connaissances historiques sur les territoires des hautes vallées de l'Asse et du Verdon, encore très peu étudiés par les archéologues et les historiens. À l'échelle internationale enfin, le projet européen TRA[ce]S, inscrit dans la programmation Alcotra 2014-2020, met en réseau l'équipe du service départemental d'archéologie ainsi que les musées départementaux avec plusieurs communes et structures culturelles françaises et italiennes, dans l'objectif de conduire des projets de développement locaux cohérents, basés sur l'étude et la connaissance du patrimoine archéologique.

**Ce texte a été écrit en 2018 pour présenter les réseaux dans le territoire.*

¹Voir par exemple : *Analyse des réseaux sociaux en archéologie (Les Nouvelles de l'archéologie, n°135, 2014)* ; Claire Camberlein, « Les réseaux en archéologie : approche historiographique et interdisciplinaire », dans *Archimède : archéologie et histoire ancienne*, 2016, p. 127-134, <http://archimede.unistra.fr/revue-archimede>.

²Sur l'histoire de l'archéologie dans les Alpes-de-Haute-Provence, se rapporter à Guy Barruol, « Historique de la recherche archéologique », dans Géraldine Bérard, *Les Alpes-de-Haute-Provence, Carte archéologique de la Gaule*, 04, Paris, 1997, p. 54-58.

³On peut mentionner, par exemple, les prospections des zones brûlées des communes de Quinson et d'Esparron-de-Verdon réalisées après les incendies de 2003 et 2007 en partenariat avec le Centre Camille Jullian ou les prospections conduites après la vidange du barrage de Quinson en 2008.

⁴Cette catégorie d'opérations, qui a de fait disparu après la loi sur l'archéologie préventive de 2001, regroupe les interventions qui ne rentrent pas dans le cadre administratif de l'archéologie préventive mais qui en rejoignent cependant les objectifs : documenter un site archéologique avant sa destruction par un projet d'aménagement.

⁵Surveillance des plantations du domaine de Bertagne à Esparron-de-Verdon en 2006 ; fouille du dolmen des Pierres Blanches à Castellane en 2006 ; fouille des sépultures néolithiques et mérovingiennes de Font Collomb et de Robion à Moustiers-Sainte-Marie en 2007 et 2008.

⁶Jean Gagnepain, *Préhistoire du Verdon*, Édisud, 2002 ; Xavier Delestre, Jacques Buisson-Catil, *Les grandes découvertes en préhistoire dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur*, Édisud, 2006.

⁷En dehors de quelques structures qui ont pu maintenir des équipes de terrain intégrées à leurs établissements, comme le musée départemental Arles antique ou le musée de Bibracte.

⁸Sur cette question, voir Michel Colardelle, « Le rôle des musées dans l'archéologie d'aujourd'hui », *Le Genre humain*, 2011/1 (N° 50), p. 135-152.
URL : <https://www.cairn.info/revue-le-genre-humain-2011-1.htm>

⁹La création d'un service d'archéologie préventive implique d'obtenir un agrément délivré par le Ministère de la Culture. Depuis la loi dite « LCAP » adoptée en 2016, cet agrément a été transformé en habilitation, afin de distinguer la situation des services archéologiques territoriaux de celle des opérateurs privés. L'obtention de cet agrément, et désormais de l'habilitation, implique pour la structure concernée de disposer d'un personnel qualifié, recruté sur des postes permanents et de présenter un certain nombre de garanties en termes organisationnels et budgétaires. L'investissement pour la collectivité n'est donc pas anodin. Le service départemental d'archéologie des Alpes-de-Haute-Provence est désormais dirigé, depuis janvier 2019, par Vincent Buccio.

¹⁰Sous la direction de Thomas Castin.

¹¹Ce travail de récolement documentaire a été conduit par Erwan Dantec.